



CANADA

N° 64

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 1<sup>er</sup> novembre 1974

NOV 14 1974

LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

REFERENCE

CONFÉRENCE MONDIALE DE

L'ALIMENTATION

À ROME

DU 5 AU 16 NOVEMBRE 1974

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Communiqué

Le ministère des Affaires extérieures annonçait aujourd'hui la composition de la Délégation canadienne à la Conférence mondiale de l'alimentation. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Allan J. MacEachen et le Ministre de l'Agriculture, l'honorable Eugene Whelan, assurent la représentation ministérielle. M. MacEachen doit délivrer l'allocution d'ouverture de la Délégation canadienne en session plénière le mercredi 6 novembre et assistera aux travaux de la Conférence dans les quelques jours qui suivront. M. Whelan présidera la Délégation.

**Autres représentants:**

M. Klaus Goldschlag, ambassadeur du Canada en Italie, chef adjoint de la Délégation

M. John Messer, Ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan

M. Normand Toupin, Ministre de l'Agriculture du Québec

M. Paul Gérin-Lajoie, Président de l'Agence canadienne de développement international

M. Holland Poirier, Sous-ministre adjoint, ministère de l'Agriculture

M. Esmond Jarvis, Sous-ministre adjoint, ministère de l'Agriculture et coordinateur du Groupe des céréales

Mlle Margaret Meagher, Ministère des Affaires extérieures

M. Ghislain Hardy, Ministère des Affaires extérieures

M. Andrew Brewin, député de Greenwood (observateur parlementaire)

M. William Jarvis, député de Perth-Wilmont (observateur parlementaire)

M. Irénée Pelletier, député de Sherbrooke (observateur parlementaire)

**Conseillers:**

M. Gérald Trant, Ministère de l'Agriculture

M. Frank Shefrin, Ministère de l'Agriculture

M. Earl Drake, vice-président de l'Agence  
canadienne de développement international

M. Hans Hermens, Agence canadienne de développement  
international

M. Robert Martin, Ministère des Finances

M. Earl Stewart, Ministère de l'Industrie et  
du Commerce

Mlle Vivian Wightman, Ministère de l'Industrie  
et du Commerce

M. H.E. Ryan, représentant permanent du Canada  
à la FAO

M. J. John, Ministère des Pêcheries

M. F.D. Pillarella, secrétaire de la Délégation.

## DOCUMENTATION

La Conférence a été convoquée en vue d'étudier deux aspects du problème alimentaire mondial:

a) la conjoncture actuelle, qui se ramène à l'épuisement des stocks céréaliers mondiaux, au prix élevé des céréales vivrières, à l'interaction des problèmes pétrolier et agricole, à la pénurie d'engrais et aux pressions exercées sur la balance commerciale de la plupart des pays en voie de développement, et

b) le problème à plus long terme que nous permettent d'entrevoir les projections pour 1985.

Les propositions d'action nationale et internationale présentées à la Conférence reposent fondamentalement sur la conclusion selon laquelle il est raisonnable de prévoir qu'un équilibre entre la demande et l'offre mondiales de céréales sera atteint d'ici 1985, à la condition essentielle, toutefois, que la capacité de production des pays développés le permette. Cependant, si la tendance actuelle devait persister, les importations alimentaires des pays en voie de développement seraient alors de l'ordre de 80 à 90 millions de tonnes annuellement. On considère qu'il s'agit là d'une perspective tout à fait irréaliste dans le contexte de la capacité des pays en voie de développement à financer des importations d'un tel ordre.

Il est donc probable que dans le cadre de la Conférence, l'accent sera mis sur les moyens d'accroître la production alimentaire des pays en voie de développement. Cependant, la Conférence se penchera également sur la nécessité d'accroître la sécurité alimentaire mondiale, en améliorant les moyens d'information et en coordonnant le stockage, ainsi que sur les besoins constants d'une aide alimentaire destinée à pallier aux situations d'urgence et à corriger les carences nutritives dans les pays en voie de développement, et plus particulièrement chez les groupes plus vulnérables.

Ce sont là les thèmes principaux établis par le secrétaire général de la Conférence et par le Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur l'alimentation, au cours des trois sessions tenues pendant l'année.

Les dix projets de résolutions soumis aux gouvernements participants résument en quelque sorte l'essence des conclusions auxquelles devrait aboutir la Conférence. Voici un aperçu du contenu de chacune des résolutions:

1. Objectifs en matière de production alimentaire

La résolution exhorte tous les gouvernements à reconnaître comme responsabilité première de la communauté internationale l'élimination de la faim et de la malnutrition; elle encourage les pays en voie de développement à accorder une place prioritaire à l'agriculture dans l'élaboration de leur politique et à formuler des objectifs visant à accroître leur production alimentaire; elle demande également aux pays donateurs et aux organismes internationaux d'appuyer les efforts accomplis dans la poursuite de ces objectifs.

2. Objectifs prioritaires: développement agricole et aménagement rural

La résolution souligne la nécessité de procéder à des réformes en profondeur et à des changements institutionnels dans les régions rurales afin d'amener la population à participer plus directement à l'aménagement rural; elle exprime l'avis qu'il devrait s'agir de l'une des conditions devant permettre d'accroître l'efficacité de l'aide provenant de l'extérieur.

3. Engrais

La résolution aborde le problème des engrais sous tous ses aspects: la question des pénuries; le financement de faveur dans le domaine des importations d'engrais; le perfectionnement de l'équipement de production dans les pays en voie de développement; l'aide financière et technique au titre de la construction de nouvelles usines de production d'engrais; la possibilité d'entreprendre des programmes conjoints auxquels participeraient les pays exportateurs de pétrole, les pays producteurs d'engrais et les pays en voie de

développement, et l'utilisation plus rationnelle des stocks d'engrais existants.

4. Recherche et formation agricole

La résolution demande une intensification des efforts des institutions de recherche dans les pays en voie de développement et au niveau international, ainsi qu'une augmentation des budgets consacrés à la recherche agricole, sur le plan tant national qu'international.

5. Politiques et programmes visant à améliorer la nutrition

La résolution constitue un appel en faveur d'une lutte systématique contre la faim et la malnutrition. Elle souligne la nécessité d'entreprendre des études visant à déterminer l'ampleur et la gravité de la malnutrition dans les milieux urbains et ruraux, afin qu'il soit possible de formuler les politiques appropriées. Elle demande plus précisément aux organismes internationaux concernés de mettre en oeuvre des programmes ayant pour but a) de fournir d'abord et avant tout des secours alimentaires au moins au quart des enfants souffrant actuellement de malnutrition; b) d'accorder un complément d'aide alimentaire aux groupes vulnérables et nécessiteux des pays les moins avancés, et c) de réduire sensiblement certaines des principales déficiences nutritives au cours des dix prochaines années.

6. Réseau d'information

La résolution vise à faire établir un réseau mondial de renseignements sur l'alimentation et l'agriculture auquel participeraient et collaboreraient tous les gouvernements et les organisations internationales concernés (particulièrement la FAO, l'OMS et le Conseil international du blé).

7. Sécurité alimentaire mondiale

Le Directeur général de la FAO a proposé l'adoption d'un engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale. Essentiellement, il est proposé que les pays adoptent volontairement des politiques nationales de stockage qui assurent des réserves globales suffisantes des principales denrées alimentaires, et particulièrement des céréales, pour l'ensemble de la communauté internationale. La résolution a pour but de mettre le sceau officiel de la Conférence sur le concept de l'engagement et de promouvoir sa mise en oeuvre rapide par la voie de négociations au sein des organismes internationaux appropriés.

8. Politique d'aide alimentaire à longue échéance

Cette résolution cherche à définir les principaux éléments d'une politique à long terme: engagements triennaux; objectif d'au moins 10 millions de tonnes de céréales annuellement au chapitre de l'aide alimentaire; la contribution au Programme alimentaire mondial de subventions minimales à l'alimentation; un accroissement progressif des subventions versées dans le cadre des programmes d'aide alimentaire; une meilleure coordination de l'aide; et une politique internationale sur la question des stocks d'urgence.

9. Stabilisation des marchés et des prix

Cette résolution, affirmant l'importance d'une plus grande stabilité des marchés, demande aux Etats de conclure des arrangements efficaces à cette fin au sein des organismes internationaux appropriés.

10. Commerce international et mesures de redressement

La résolution recherche, par le truchement de la CNUCED et dans le cadre des négociations multilatérales du GATT, de meilleures conditions d'échange pour les pays en voie de développement, notamment sur le plan des produits alimentaires. Elle réaffirme en outre l'importance de mesures internationales de redressement agricole et la nécessité d'une plus grande cohésion des politiques gouvernementales relatives à l'évolution de la situation alimentaire et agricole.

Globalement, ces résolutions constituent l'amorce d'une stratégie mondiale de l'alimentation.

L'attitude du Canada à la Conférence sera celle d'un des principaux exportateurs mondiaux de denrées alimentaires et d'un Etat profondément sensibilisé à la situation des pays en voie de développement, particulièrement dans le contexte du fléchissement actuel des réserves alimentaires et de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Le Gouvernement canadien réévalue donc ses politiques d'aide alimentaire à la lumière de ces éléments nouveaux. Par ailleurs, il reconnaît la nécessité de renouveler les efforts communs afin d'accorder une plus grande priorité à la production alimentaire et de susciter les conditions dans lesquelles les pays en voie de développement pourront graduellement accroître leur autosuffisance alimentaire. Le Gouvernement canadien revoit actuellement ses programmes d'aide au développement afin d'établir quels transferts de biens et de techniques pourront nous permettre

de contribuer à la solution du problème. Le Canada étudie également, de concert avec d'autres membres de la FAO, les meilleurs moyens de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale.

Le Canada reconnaît par ailleurs la nécessité d'apports plus considérables à l'investissement dans les secteurs agricoles des pays en voie de développement et il est prêt à participer activement à toute action internationale en ce sens qui complète l'effort accru qu'admettent devoir consentir ces pays. Le Canada croit que les organisations financières existantes disposent probablement des meilleurs instruments pour acheminer ces apports, mais il est disposé à envisager de nouveaux mécanismes s'ils promettent de susciter la participation des donateurs actuels et de grossir leurs rangs.

Le Gouvernement canadien croit essentiel non seulement de formuler une stratégie mondiale de l'alimentation mais également d'élaborer les moyens d'en surveiller l'évolution et de coordonner l'apport des ressources qui doivent la sous-tendre. Il lui semble préférable de renforcer, et au besoin, de restructurer les organismes existants et de prévoir des mécanismes efficaces de coordination de leurs efforts.

Le Gouvernement a nommé M<sup>lle</sup> Margaret Meagher, auparavant ambassadeur de carrière dans le service extérieur, pour discuter avec les gouvernements provinciaux et les organisations non-gouvernementales du Canada de la Conférence et du rôle qu'y jouera le Canada. Mademoiselle Meagher fera partie de la délégation canadienne et sera chargée à Rome de la liaison avec les organisations non-gouvernementales. Comme l'indique la liste des membres de la délégation canadienne, une représentation directe des provinces y est assurée. Enfin, les différents partis doivent désigner leurs observateurs parlementaires.